

Cadre de référence

Atelier national sur les méthodes d'évaluation du risque

Du 21 au 23 juin 2006, Burlington, Ontario

Président : Nicholas Mandrak; Animateur : Peter Chapman

Contexte

Nombre des enjeux scientifiques auxquels Pêches et Océans Canada (MPO) est confronté sont associés à des lacunes dans les connaissances et à des incertitudes majeures. Or, le Ministère doit tout de même prendre des décisions sur ces enjeux. Dans un tel contexte, les décisions prises doivent tenir compte des risques et des incertitudes, tout en garantissant la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada. L'évaluation du risque est un processus par lequel on estime de manière qualitative ou quantitative le risque que pose un danger pour les écosystèmes aquatiques, les ressources halieutiques, l'habitat du poisson et l'aquiculture que le MPO doit régir et protéger en vertu de son mandat. Présentement, le MPO est confronté au danger que représentent les espèces aquatiques envahissantes (EAE), le changement climatique et les changements touchant l'habitat du poisson, et à la possibilité que l'un ou l'ensemble de ces dangers affectent ces espèces en péril, la biodiversité, l'aquiculture ou les ressources halieutiques. En fait, les EAE sont maintenant considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité indigène (Sala *et al.*, 2000; Dextrase et Mandrak, 2006).

D'après le *Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques*, l'évaluation du risque est au centre du processus d'évaluation des propositions concernant le déplacement d'organismes aquatiques. Le *Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes* considère quant à lui que l'évaluation du risque est l'une des stratégies de mise en œuvre que l'on peut utiliser pour étudier la menace posée par les EAE. Cependant, le MPO n'a pas suffisamment d'expertise pour élaborer les outils et les méthodes d'évaluation du risque nécessaires à la formulation d'avis scientifiques, et ce, d'une manière cohérente à l'échelle nationale. En créant le Centre d'expertise pour l'évaluation des risques en milieu aquatique (CEERMA), le MPO fait les premiers pas pour se doter de l'expertise dont il a besoin pour l'évaluation du risque à travers le pays, et ce, en s'appuyant sur l'expertise présente à Burlington, au Laboratoire des Grands Lacs pour les pêches et les sciences aquatiques, et pour fournir une concentration de spécialistes suffisante pour stimuler la diffusion de l'expertise vers d'autres régions. À cet effet, l'un des mandats et des objectifs du CEERMA est de tenir un atelier national pour informer le personnel du secteur des Sciences du MPO sur le processus d'évaluation du risque.

Objectifs

Les objectifs de cet atelier sont les suivants :

1. informer le personnel du secteur des Sciences du MPO sur le processus d'évaluation du risque et discuter de diverses méthodes d'évaluation du risque employées par des organismes gouvernementaux;
2. permettre à tous les participants d'effectuer un examen critique des méthodes d'évaluation du risque employées par ces organismes afin qu'ils puissent contribuer à l'élaboration d'un cadre national d'évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes qui soit défendable sur le plan scientifique.

À la suite de l'atelier, on produira un compte rendu qui résumera les exposés présentés et les discussions des participants qui auront pris part à des échanges en petits groupes. Ce rapport sera publié dans la série des comptes rendus du SCCS. Des documents de recherche peuvent également être produits pour documenter les détails techniques présentés pendant la réunion.

En utilisant l'information recueillie au cours de cet atelier, la direction du CEERMA élaborera une ébauche de cadre national pour la tenue d'évaluations du risque posé par les espèces aquatiques envahissantes. Ce cadre devra être passé en revue par des pairs à une étape ultérieure, selon le processus national du SCCS.

Lieu et date

Travelodge, Burlington on the Lake, Burlington, Ontario, 21 juin (9 h 00 à 17 h 00), 22 juin (9 h 00 à 17 h 00) 23 juin (8 h 30 à 11 h 30).

Participants

Parmi les participants, mentionnons la direction du CEERMA et son comité de direction national, les conférenciers invités, le personnel du secteur des Sciences du MPO et d'autres personnes possédant une expertise en évaluation du risque biologique posé par les espèces aquatiques envahissantes.

Échéancier

- Avril-juin 2006 – finaliser les détails de l'atelier et les exposés des conférenciers
- 12 juin – envoyer le matériel aux participants
- 21-23 juin – Atelier
- Juillet – envoyer l'ébauche du compte rendu de l'atelier aux participants pour qu'ils puissent l'examiner et la commenter

- Septembre – finaliser le compte rendu de l'atelier et le présenter au SCCS.

Références citées

Dextrase, A. et N.E. Mandrak. 2006. Impacts of invasive alien species on freshwater fauna at risk in Canada. *Biological Invasions*. 8:13-24.

Sala, O. et 18 coll. 2000. Biodiversity-global diversity scenarios for the year 2100. *Science*. 287: 1770-1774.